

GLOSSAIRE

ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

■ S'adapter pour réduire la vulnérabilité des systèmes naturels et humains

Deux stratégies sont encouragées pour minimiser les impacts du changement climatique. Si les efforts d'atténuation sont fondamentaux, l'adaptation consiste à accommoder les systèmes naturels ou les systèmes humains aux stimuli climatiques réels ou prévus ou à leurs effets, afin d'en atténuer les inconvénients ou d'en exploiter les avantages (GIEC, 2007). Ces deux stratégies sont intimement liées.

■ Plus on agit vite, mieux c'est !

Des retards dans la mise en œuvre de mesures d'adaptation, y compris en termes de financement et de soutien aux mesures d'adaptation dans les pays en développement, se traduiront au bout du compte par des coûts et des risques plus élevés pour davantage de personnes à l'avenir.

■ Des leviers urbains en matière d'adaptation

Plusieurs types de mesures, plus ou moins transversales (exemples proposés ci-après), sont susceptibles de permettre au territoire de s'adapter afin de limiter cette vulnérabilité. Une vigilance doit cependant être portée à la maladaptation, qui consiste en la prise de mesures qui conduisent pourtant in fine à augmenter la vulnérabilité. C'est le cas des stratégies qui nécessitent l'utilisation de techniques ou de matériaux émetteurs de gaz à effet de serre (utilisation de la climatisation individuelle, recours aux canons à neige dans les stations de ski) qui nuisent aux objectifs de réduction d'émissions.

Ressource en eau : réduire les risques de raréfaction, de conflits d'usages, de stress hydrique, de dégradation de la qualité

- Programmes de réduction des fuites dans les réseaux.
- Recyclage des eaux usées.
- Incitation à des changements de comportements pour une économie de la ressource.
- Définition de conditions au développement urbain au regard des capacités (techniques et financières) démontrées en matière d'approvisionnement et de distribution en eau potable.
- Renouvellement des modalités de taxation de l'eau.

Risques naturels : réduire les risques de crues, d'inondations, de sécheresse des sols, de glissement des sols

- Prévention des risques intégrée dans les démarches de planification en urbanisme et de projets urbains (notion d'urbanisme « résilient »).
- Préservation de zones d'expansion des crues.
- Redimensionnement, voire renouvellement, des dispositifs de gestion des eaux pluviales.
- Mise en œuvre de dispositifs de protection.
- Adaptation des procédés constructifs à la sécheresse des sols.
- Définition partagée de plan de gestion de crise, pouvant intégrer l'évacuation des populations.
- Gestion adaptée des terres agricoles, le reboisement, pour limiter l'érosion...

Énergie : garantir un approvisionnement

- Sécurisation des ouvrages de transport et de distribution des énergies.
- Réglementation urbaine favorable au développement des énergies renouvelables...

Espaces cultivés, forêt : adapter les pratiques

- Promotion, accompagnement, voire organisation, du repeuplement arboré, en favorisant des essences adaptées et diversifiées.
- Généralisation des systèmes d'irrigation économes en eau.
- Adaptation du choix des espèces végétales et des pratiques culturales.
- Surveillance de l'apparition et de l'évolution des parasites...

Santé : réduire les risques sanitaires et de surmortalité

- Pré-identification, aménagement d'espaces de fraîcheur pour accueillir la population.
- Amélioration de la gestion opérationnelle locale du plan canicule.
- Connaissance, veille et surveillance des maladies en lien avec le changement climatique...

Espaces urbains : améliorer le confort thermique (d'été)

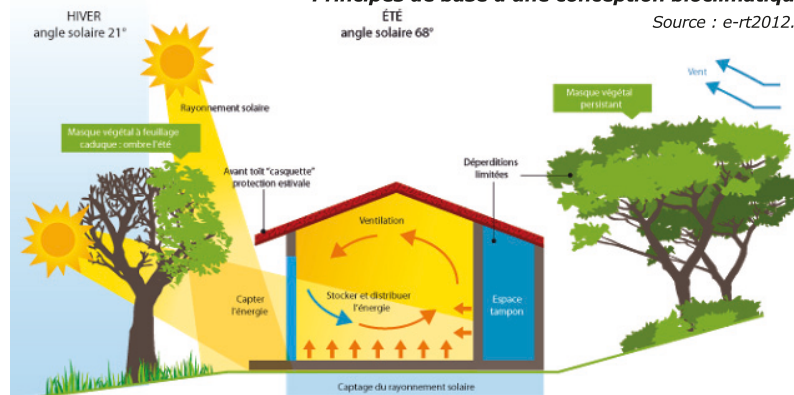
- Définition d'une part minimale de surface urbaine « verte et bleue » à atteindre et imposition d'un taux de surface végétale pour tout nouveau projet.
- Plantation d'arbres, d'essences adaptées (notamment à besoin en eau réduit).
- Végétalisation significative des espaces urbains et des toitures.
- Utilisation de revêtements adaptés pour les voiries : augmentation de leur pouvoir réfléchissant pour lutter contre la chaleur, utilisation de matériaux résistants aux fortes chaleurs pour éviter la détérioration des routes, augmentation de leur perméabilisation pour faire face aux épisodes pluvieux intenses.
- Amélioration de la performance bioclimatique des logements et des bureaux, via une évolution de la réglementation et des normes en matière de performance énergétique et climatique pour la construction des nouveaux bâtiments, et établissement d'un référentiel de mesures techniques, à mettre à disposition des professionnels et du public...

Ecosystèmes : maintenir la biodiversité

- Maintien et restauration des continuités écologiques sur le territoire, y compris en tissu urbain (nature en ville), en s'appuyant sur la diversité des milieux naturels et verts en présence.
- Promotion de la multifonctionnalité de la trame verte et bleue, participant à sa valorisation et son maintien : écologique, sociale, récréative, rafraîchissement...

Principes de base d'une conception bioclimatique

Source : e-rt2012.fr



Le Plan National d'Adaptation au Changement Climatique (PNACC)

Au niveau national, le premier PNACC 2011-2015 visait à incorporer l'adaptation au sein de l'ensemble des politiques publiques. Intersectoriel et interministériel, il portait sur 84 actions déclinées en 242 mesures, visant les objectifs suivants : protéger les personnes et les biens, éviter les inégalités devant les risques, limiter les coûts, tirer parti des avantages et préserver le patrimoine naturel. Ces mesures bénéficient d'un financement dédié de 171 millions d'euros. Il est aujourd'hui en révision afin de définir la politique d'adaptation en conformité avec l'Accord de Paris (COP 21). L'objectif est de viser une adaptation effective dès le milieu du XXI^e siècle à un climat régional cohérent en France métropolitaine et outre-mer, avec une hausse de température de +1,5 à 2 °C au niveau mondial par rapport au XIX^e siècle.

La publication le 27 juin 2016 de la Feuille de route gouvernementale pour la transition écologique 2016 indique les grandes orientations du processus de révision du PNACC pour la période 2016-2020.

Pour en savoir plus :

- Benjamin Garnaud, « Entre atténuation et adaptation. Des approches européennes du changement climatique », Grande Europe n°19, avril 2010 – La Documentation française © DILA
- Plateforme européenne d'adaptation au changement climatique : <http://climate-adapt.eea.europa.eu/>

L'approche préconisée par l'Europe

La Commission européenne a développé une stratégie européenne d'adaptation pour renforcer la résilience de l'Europe face aux effets du changement climatique. Celle-ci prévoit d'aider les États membres en apportant des conseils et une aide financière, en encourageant la production de connaissances et le partage d'informations, et en faisant en sorte que les aspects relatifs à l'adaptation soient pris en compte dans toutes les politiques concernées de l'UE.

Lancée en 2012, la plateforme européenne d'adaptation au changement climatique soutient les actions entreprises dans ce domaine. En 2014, l'initiative « Mayors Adapt » a été adoptée par la Commission européenne dans le cadre du Pacte des maires afin d'inciter les villes à agir en faveur de l'adaptation en matière de changement climatique.

Sources :

- <http://www.ademe.fr/expertises/changement-climatique-energie/quoi-parle-t/lattenuation-ladaptation>
- <http://www.developpement-durable.gouv.fr/adaptation-france-au-changement-climatique>
- Comprendre les politiques de l'Union européenne : Action pour le climat
- <http://www.un.org/fr/climatechange/adaptation.shtml>
- Étude Climat n°21, CDC Climat Recherche

Publications aua/T disponibles sur www.aua-toulouse.org

- Quels leviers pour réduire les îlots de chaleur urbains ?, 2017
- Atténuation du changement climatique, 2017
- Le changement climatique, 2017

aua/T

Agence d'urbanisme et d'aménagement Toulouse aire métropolitaine
Le Belvédère - 11 bd des Récollets - CS 97802 - 31078 Toulouse cedex 4 - Tél. 05 62 26 86 26 - www.aua-toulouse.org